



Ordonnance de télécom CRTC 2010-461

Version PDF

Ottawa, le 8 juillet 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
KMTS/Bell Canada/ Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente d'interconnexion et compensation des services spécialisés	8340-K1-200415548	le 22 juin 2010

Secrétaire général